

confiance utile, notamment auprès des importateurs d'armes d'une même région, et également parce qu'on pourrait ainsi parvenir éventuellement à réduire ce fardeau pour les pays en développement et libérer davantage de ressources pour le développement. Cette proposition n'a malheureusement pas connu de succès, étant donné surtout la résistance de la plupart des pays en développement importateurs d'armes, des pays du bloc de l'Est, et même de certains pays occidentaux exportateurs d'armes.

Même si les pays développés ne consacrent qu'environ 4 pour cent de leur PNB aux dépenses militaires, un nombre important de sociétés de ces pays assurent leur survie grâce à leurs ventes de matériel militaire. Au cours des ans, on a soutenu que les dépenses militaires sont bonnes pour les économies des pays développés, et tout particulièrement dans le domaine de la technologie de pointe. En fait, ces dernières années, les percées technologiques ont été bien plus souvent le fruit d'activités de recherche et de développement non militaires que ce n'était le cas auparavant. Pendant les années 60 également, un certain nombre d'études ont conclu que certaines industries souffriraient d'une réduction sensible des dépenses militaires, mais que ces difficultés ne seraient pas insurmontables.

A la lumière de ces facteurs, l'ONU a demandé en 1978 à un groupe d'experts d'entreprendre une étude des relations qui existent entre désarmement et développement ou, de façon plus explicite, de préciser comment le désarmement peut contribuer à l'établissement du nouvel ordre économique international. L'étude s'efforcera entre autres de trouver des mesures susceptibles d'atténuer les difficultés qui pourront survenir pendant la transition à une production industrielle non plus axée sur la défense. Elle s'intéressera par exemple à la planification préalable des changements, à la diminution graduelle de la production militaire, au recyclage et à la réinsertion des travailleurs, à l'identification de nouveaux marchés ainsi qu'à des instruments politiques comme les dégrèvements fiscaux, les subventions et les indemnités. Si l'étude devait rassurer ceux dont l'emploi repose maintenant sur la production militaire, ses résultats pourraient aider à amoindrir leur forte résistance au désarmement.

Contribution du Canada à l'étude de l'ONU

Le Canada contribue de diverses façons à cette étude d'envergure. Le ministère des Affaires extérieures a financé deux études concernant l'incidence des dépenses militaires canadiennes et américaines et l'incidence du désarmement sur l'économie canadienne. Lorsque l'étude des Nations Unies sera publiée en septembre 1981, le gouvernement du Canada en diffusera une version accessible au grand public et ce, pour mieux le sensibiliser à cette question et calmer les inquiétudes concernant les effets du désarmement.

L'engagement du Canada envers la promotion du désarmement est illustré par un certain nombre d'autres mesures, notamment la récente nomination de M. Arthur Menzies, autrefois ambassadeur du Canada en République populaire de Chine, au poste d'ambassadeur itinérant pour le désarmement. Nous sommes également heureux qu'un diplomate canadien distingué, M. Robert Ford, ait été invité à se joindre à la Commission Palme sur le désarmement et la sécurité. Ce groupe indépendant de personnes éminentes fera étude et rapport sur le problème du désarmement.